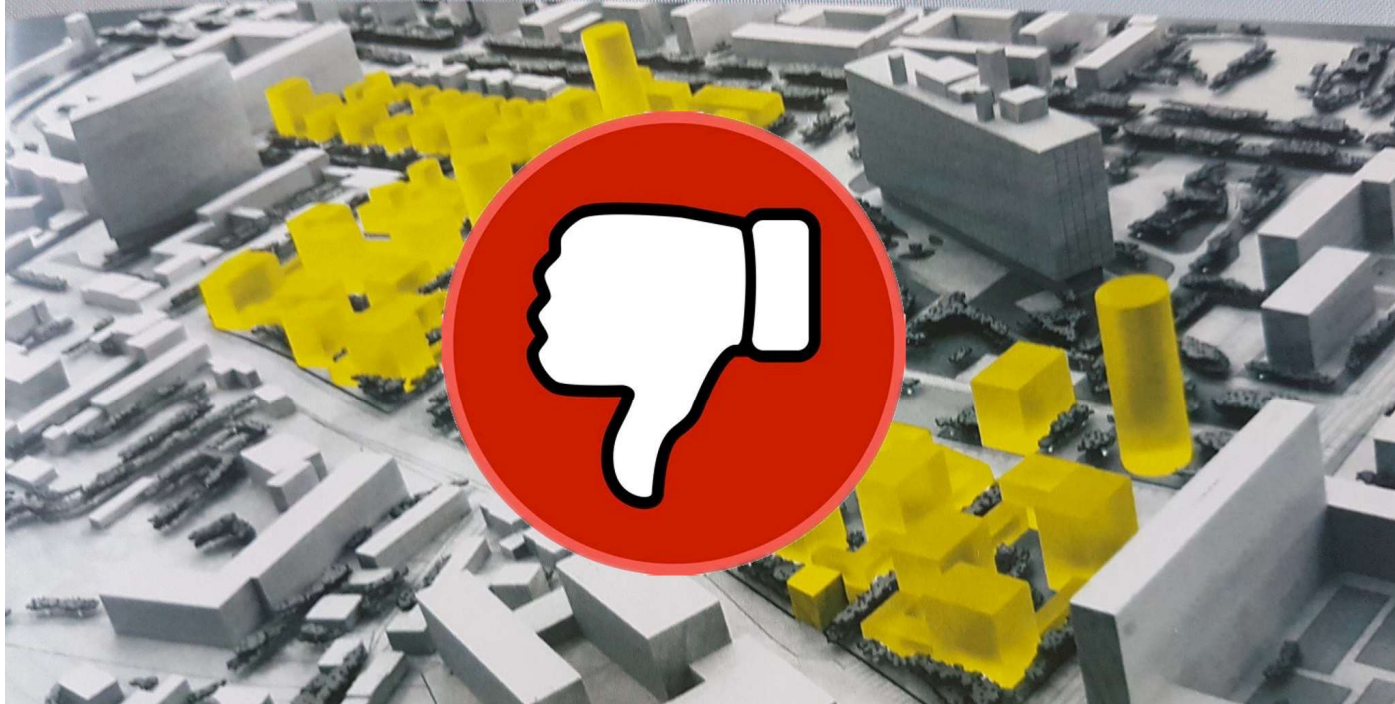




Contre l'OAP à Sainte-Anne le Corbusier!



Aujourd'hui, il fait bon vivre dans le quartier qui s'étend de Saint-Anne à l'Huveaune à Marseille. L'habitat y est particulièrement varié, allant de petites maisons individuelles à de grands immeubles, dont les plus emblématiques sont la Cité Radieuse Le Corbusier et le Brasilia. La population qui y réside offre un très bel exemple de mixité sociale, la vie y est agréable, paisible et conviviale.

Les commerces de proximité et le supermarché, ainsi que l'ensemble vert composé des parcs du Corbusier et de la Magalone, contribuent eux aussi à la qualité de vie.

Mais aujourd'hui beaucoup de questions se posent en ce qui concerne le projet d'O.A.P. (Orientations d'Aménagement et de Programmation) sur les terrains Peugeot/Reggio/Casino-Maupassant, autrement dit entre les Bd Barral/Bd Michelet/Av. Guy de Maupassant/Av. de Mazargues.

Ce projet prévoit 1.000 logements supplémentaires, mais pourrait en permettre bien plus ; sans oublier qu'ils viendront s'ajouter aux constructions en cours ou prévues aux alentours, soit au total 2.000 à 3.000 nouveaux logements (4.000 à 6.000 habitant.e.s). Ainsi, ce sera brusquement 50 % de logements supplémentaires sur un périmètre de l'ordre de 500 m de rayon qui est imposé aux habitant.e.s !

Tout cela sur moins de 8 ha, donc des immeubles de 8 étages et 3 tourelles de la hauteur du Corbusier. Cela soulève de nombreux problèmes :

1) *La densification verticale et horizontale excessive*, des travaux dont on ne peut connaître la durée. Cette forte densification apportera une dégradation de la qualité de vie sur de nombreux plans.

2) La protection des espaces verts et patrimoniaux du Corbusier et du Brasilia : un responsable du Corbusier a indiqué que les trois tours figurant sur les plans allaient à l'encontre des « cônes de vue » qui font partie des principes édictés par l'Unesco pour leur classement. De ce fait, cet organisme risque de retirer son agrément aux 16 autres réalisations de l'architecte Le Corbusier à travers le monde puisque ce classement est global.

3) Les problèmes aggravés de circulation automobile, les emplacements de stationnement, la capacité des transports publics de voyageurs.

La difficulté de circulation sur les voies publiques, en particulier dans l'avenue de Mazargues, déjà saturée quotidiennement, matin et soir, mais aussi sur le boulevard Michelet, ne peut qu'être aggravée. Certaines voies devant passer au milieu ou au pied des immeubles, entraîneront la disparition des espaces apaisés à l'arrière des immeubles, donc une augmentation du bruit provenant de la circulation. Par ailleurs les aménagements de transports doux (piétons/vélos) restent flous.

4) *Les Services au public* : écoles, crèches, collèges, poste, accueils de loisirs pour les adultes, enfants, ados, et seniors.

Les espaces publics et équipements publics sont absents du projet. Quelle sera la part des logements sociaux ? Quelles améliorations des transports publics ? Les infrastructures pour l'avenir ne sont pas pensées, ce qui induira un risque à la fois de pénurie et de paralysie.

Le projet impliquera un accroissement de population de plusieurs milliers de personnes. On peut donc en déduire qu'il y aura plusieurs centaines d'enfants en âge d'aller à la crèche et à l'école. Or le projet ne prend en compte aucune de ces données d'augmentation de charge.

Le service public ne tend pas à s'accroître dans le quartier, bien au contraire, la fermeture récente de la poste en témoigne. Cela représente par ailleurs et à plus ou moins longue échéance, l'arrêt de mort des commerces du centre de Saint-Anne.

5) *Le commerce de proximité et le devenir du supermarché*.

Ils sont essentiels à la vie des quartiers de Marseille, mais ils connaissent pour différentes raisons (changements d'habitudes de consommation/problèmes d'accès et de stationnement) de grandes difficultés. Alors qu'on assiste à un retour en faveur des commerces de quartier et de proximité, le projet ne contient aucune perspective pour cette vie en cœur de village.

Pour toutes ces raisons, le Printemps Marseillais du 6/8 s'oppose fermement à ce projet sous sa forme actuelle, qui est pharaonique et disproportionnée pour le quartier. Il nous est évident que sa concrétisation pour le quartier de Saint-Anne serait contre-productive et, à terme, dangereuse au niveau sociétal et sanitaire. Son orientation urbanistique dépasse amplement les capacités d'absorption du quartier, ce qui est largement incompatible avec une évolution souhaitable et raisonnable.

Les principes du Printemps Marseillais impliquent une écoute nécessaire des citoyen.n.e.s et l'organisation constante de concertations. La création de projets dans nos quartiers sera non seulement faite pour mais PAR les marseillais.e.s. et nous savons que travailler avec les habitant.e.s du quartier Michelet-Saint-Anne-Le Corbusier sera la meilleure façon de conforter la qualité de vie qui le caractérise et d'éviter de le dégrader. Cela passera par des propositions co-construites d'aménagements qui conserveront une densité et une diversité raisonnables, préserveront les espaces verts, développeront dans la diversification les transports (doublement du transport en commun, développement des modes de transports doux etc.) et privilégieront un service public à la mesure des besoins du quartier. Toutes ces mesures permettront le maintien d'une vie de quartier de qualité et propice au commerce de proximité.